



**Les élections législatives se tiendront le 27 mai.** Le mandat de l'actuelle législature prenant fin le 5 février, les députés ont été convoqués en session extraordinaire pour examiner un **projet de loi lui donnant au président de la République le pouvoir de légiférer par ordonnance durant cette période**. 95 élus sur 102 présents ont donné leur accord. Les sénateurs ont également entériné la loi de gouvernance par ordonnance jusqu'à la mise en place de la nouvelle Assemblée. Contre toute attente, le texte a été adopté à l'unanimité par la Chambre haute, sans amendement. Un vote qui a apporté la preuve de la versatilité des sénateurs élus et désignés, qui se sont rangés prestement dans le camp des vainqueurs.

La HCC a validé la loi déléguant le pouvoir de légiférer au chef de l'Etat, qui bénéficiera ainsi d'un horizon législatif dérogé jusqu'à l'entrée en fonction de la nouvelle Assemblée, mi-juillet au plus tard. Les ordonnances seront cependant contrôlées dans leur constitutionnalité par la HCC et devront être ratifiées a posteriori par les nouveaux élus. Pour le ministre de l'intérieur, pourront être prises toutes mesures ayant trait au programme présidentiel Initiative pour l'émergence de Madagascar (IEM) avec ses 32 axes stratégiques et ses 490 actions prioritaires. Les ordonnances ne pourront pas modifier la Constitution ni les lois organiques relatives à l'organisation et au fonctionnement des institutions.

**La HCC a confirmé que le mandat des sénateurs élus et nommés, sans distinction, est de 5 ans.** Ainsi le président de la République devra attendre les prochaines élections sénatoriales (fin 2020) pour nommer son quota de 21 sénateurs. Le chef de l'Etat devra donc cohabiter durant deux ans avec une assemblée et son président, Rivo Rakotovo, issu du parti HVM, qui a exercé par intérim durant six mois les fonctions présidentielles. Cet avis de la HCC compromet la réalisation du projet de révision constitutionnelle annoncé par le chef de l'Etat au cours de sa campagne électorale. Ce projet, en effet, devrait obligatoirement passer par le Parlement où il nécessiterait l'approbation des 3/4 des membres des deux chambres avant de pouvoir être soumis à référendum.

**Marc Ravalomanana est poussé par son comité de soutien à revendiquer la fonction de chef de l'opposition.** La nouvelle plateforme politique TIM-K25 qui se prépare à présenter des candidats aux législatives souhaite que l'ancien président soit reconnu comme le premier chef de l'opposition officielle, une fonction reconnue par la Constitution mais qui n'avait pas été mise en œuvre durant le mandat de Hery Rajaonarimampianina.

**Ruée vers les 23 postes de gouverneur de région** appelés à remplacer les chefs de région démis de leurs fonctions. Le nombre de prétendants serait pléthorique. Parmi les candidats, des personnalités qui n'ont pu obtenir le portefeuille ministériel convoité en raison du resserrement de l'équipe gouvernemental et celles qui ont pris une part active à la victoire d'Andry Rajoelina dans les régions.

**La révision annuelle de la liste électorale** qui s'est achevée le 15 février n'a pas permis d'accroître significativement le nombre d'inscrits, toujours jugé anormalement faible. Les tentatives de sensibilisation des citoyens n'ont pas répondu aux attentes.

**Les membres de l'Assemblée nationale seront élus soit au scrutin majoritaire uninominal à un tour, soit au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à un tour.** Le premier mode de scrutin sera de mise dans les districts où il n'y a qu'un seul siège à pourvoir. Quant au second, il concernera les circonscriptions qui comptent deux sièges à pourvoir. Ces circonscriptions binominales sont au nombre d'une trentaine.

**Certains ex-détenus politiques attendent l'amnistie pour pouvoir se présenter aux législatives.** La commission spéciale indépendante au sein de la Cour suprême ne s'est pas encore prononcée sur la trentaine de dossiers transmis par le CFM. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 12 mars.

**Les élections communales pourraient se tenir fin août ou début septembre.** Le duel s'annonce serré entre le Mapar et le TIM pour la course à l'hôtel de Ville de la capitale qui était au centre de la campagne présidentielle entre Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana. Les deux protagonistes ont été tour à tour maire de la Ville des Mille. Un poste qui leur a servi de tremplin vers la magistrature suprême.

**La guerre est déclarée entre le ministre de l'aménagement du territoire et la commune d'Antananarivo dirigée par Lalao Ravalomanana.** Objet du conflit : le vente au privé du jardin d'Antaninarenina, haut lieu historique de la capitale depuis la royauté. La maire affirme que le jardin d'Antaninarenina a été vendu en 1998. Midi dénonce l'exploitation politique de cette affaire et les rumeurs infondées auxquelles elle a donné lieu, sur fond de pré-campagne électorale pour les législatives et ultérieurement pour les municipales dans la capitale.

**« Madagascar compte bien reprendre sa place sur le continent africain », a déclaré le chef de l'Etat** lors du 34<sup>e</sup> Sommet de l'UA à Addis-Abeba, pointant du doigt « le cruel paradoxe dont l'Afrique est victime : celui d'être si riche et pourtant si pauvre à la fois ». Andry Rajoelina a particulièrement attiré l'attention de ses homologues sur le pillage des richesses du continent.

**Neuf ambassadeurs et deux consuls en France ont été limogés.** Quelques-uns n'ont fait que cinq mois à la tête de leur ambassade. Deux d'entre eux avaient même été nommés quelques jours seulement avant la démission du président candidat à sa propre succession. Andry Rajoelina escompte des futurs nommés qu'ils prennent une part active à la réalisation de son programme IEM avec les principaux bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux.

DAHALO 2.0



**Le gouvernement se donne six mois pour mettre fin à l'insécurité.** Parmi les mesures drastiques annoncées, « l'adoption d'une politique pénale sévère » et la création de prisons spécialisées de « haute sécurité ». **Les attaques à main armée se multiplient dans toutes les régions, s'alarme Tribune.** Des patrouilles de l'armée ont été déployées à Antananarivo et ses environs en vue, indique un haut gradé, « de restaurer un climat de sécurité et de mettre fin aux actes de banditisme ». Gendarmes, policiers et militaires sont mobilisés pour « verrouiller » la capitale. Des **comités d'autodéfense** se mettent en place dans plusieurs villes. Le CFM a préconisé le recours au « Dina » pour lutter contre l'insécurité en milieu rural.

**La livraison prochaine de 5 hélicoptères** promis par le chef de l'État afin d'équiper les forces de l'ordre dans la lutte contre l'insécurité a été évoquée en conseil des ministres. L'État compte procéder au renforcement de leur équipement par l'achat de nouveaux véhicules. Les forces de l'ordre seront également dotées de nouvelles armes. Celles dont ils disposent sont obsolètes.

Une **vindictte populaire** s'est produite à **Mananara-Nord**. Un présumé meurtrier a été tabassé à mort par la foule.

**A Mahitsy, une attaque à main armée qui a fait deux morts, dont un prêtre, a failli provoquer une vindictte populaire.** Mgr Odon Razanakolona, l'association « Justice et Paix » et les responsables diocésains de l'Eglise catholique ont annoncé **le dépôt d'une plainte**. Ils déplorent la recrudescence de l'insécurité qui a frappé ces derniers temps des dirigeants religieux, des enseignants et des responsables exerçant dans le domaine de la santé. Les forces de l'ordre sont accusées de manque de réactivité. Quatre gendarmes ont été placés en détention provisoire.

**Les affaires de kidnapping prennent de l'ampleur.** Un opérateur franco-pakistanaï est décédé, son frère a été gravement blessé. Des attaques de dahalo s'accompagnent de prises d'otages. Plusieurs arrestations ont été opérées. Un maire, un sous-officier et un gendarme a été placé sous mandat de dépôt.

**Anniversaire - Il y a dix ans, le 7 février 2009, la marche sur le palais présidentiel se terminait par un bain de sang** et annonçait la fin du régime de Marc Ravalomanana, rappelle *Midi*. Un voile pudique a été jeté sur cette tuerie qui aurait fait 48 morts et plus de 170 blessés. Aucune enquête sérieuse et indépendante n'a été menée.

**Le nouveau ministre de la justice, Jacques Randrianasolo, fait de l'assainissement de la justice sa première priorité.** « Tribunal près de la population, tel sera le mot d'ordre », a-t-il souligné. Le ministre a également fait part de sa volonté de **constater personnellement l'effectivité des droits de l'homme au sein de son département.**

**Sahondra Rabenarivo**, membre du SeFaFi et présidente de la Fondation pour les aires protégées et la biodiversité, a été **nommée présidente du Comité pour la sauvegarde de l'intégrité (CSI)**. Une grande figure de la société civile et dont la réputation quant à la lutte contre la corruption n'est plus à faire, a écrit *RFI*. Sa nomination a été saluée par ses collègues de la société civile et plusieurs chancelleries. La juriste se met en congés de l'Observatoire de la vie publique.

**Le nouveau président du Syndicat des magistrats (SMM), Clément Jaona, déclare vouloir prioriser la restauration de l'Etat de droit.** Une initiative qui serait facilitée, selon lui, par les premières mesures adoptées par le nouveau pouvoir. Le SMM déclare vouloir suivre de près le traitement par la justice d'un certain nombre de dossiers qui ont défrayé récemment la chronique ou qui n'ont pas encore trouvé leur aboutissement.

**Les doléances du public vis à vis de la gendarmerie peuvent être enregistrées sur une page spéciale ouverte sur les réseaux sociaux.** Dès sa création les messages ont afflué. Selon l'Afrobaromètre 2018 sur la corruption, 69 % des personnes interrogées craignent néanmoins des représailles après dénonciation.

**Dix éléments de la gendarmerie ont été placés sous mandat de dépôt** au cours du mois pour complicité et connivence avec des associations de malfaiteurs. A Maintirano, deux gendarmes ont été incarcérés ; ils sont incriminés pour torture ainsi qu'enlèvement de mineure et viol.

Le premier ministre a décidé de **suspendre temporairement les missions attribuées à la police de la route** en raison de fréquents rackets qu'ils font subir aux automobilistes lors des contrôles routiers. Les policiers ont émis une vive protestation.

**Un audit des recrutements récemment décidés sera effectué au sein du ministère de l'économie et des finances, annonce un communiqué du ministère.** Depuis plusieurs années, des rumeurs circulent selon lesquelles il est

possible d'être recruté au sein de cette administration moyennant le versement de pots de vin. Tous les recrutements sont suspendus jusqu'à la mise en place d'une procédure transparente.

**Pôle anti-corruption (PAC) - Une vingtaine de dossiers criminels en attente de procès.** Il s'agit essentiellement d'affaires déjà instruites par l'ancienne Chaîne pénale anti-corruption. À la base, le PAC d'Antananarivo a pris en main plus d'une centaine de dossiers en cours que lui a laissé en héritage la Chaîne pénale. Les compléments d'investigation et les instructions d'une bonne partie de ces dossiers sont terminés. Le Pôle anti-corruption passe à la phase des jugements. Les observateurs estiment que pour la première fois de « *gros bonnets* » risquent d'avoir à rendre des comptes.

**Le dossier concernant des soupçons de corruption à l'endroit des députés réunis au Paon d'Or d'Ivato est entre les mains de la PAC.** Des parlementaires avaient été « *séquestrés* » dans cet hôtel de luxe durant plusieurs jours en juillet 2018 dans le but d'acheter leur vote pour l'adoption des lois relatives à l'organisation des élections.

**La HCC a validé la loi anti-blanchiment adoptée le 31 décembre**, sous réserve du respect des droits de la défense et de la présomption d'innocence. Une victoire remportée par le Samifin qui a dû patienter deux ans avant d'obtenir gain de cause. **Il reste que la loi sur les recouvrements des avoirs illicites n'a toujours pas été votée.** Elle était supposée compléter l'arsenal juridique de lutte anti-corruption et faire glisser Madagascar hors des pays à risques. « *La balle est dans le camp du président de la République* », fait savoir le DG du Samifin. L'organisme estime que ce texte devrait faire partie de priorités dans le cadre du pouvoir de légiférer par ordonnance accordé au chef de l'Etat.

**Amnesty International a lancé une pétition pour demander aux autorités de respecter les droits humains des personnes en détention provisoire.**

**Un prisonnier est décédé à la prison de Morondava suite à une complication de la rougeole. 50 prisonniers ont été atteints.** La prison a une capacité d'accueil de 250 personnes mais elle en héberge actuellement 650.

**A Antsirabe, un suspect menotté a succombé durant sa garde à vue à la gendarmerie.** Il a été découvert agonisant au petit matin dans la cellule de sûreté où il avait été placé. Une enquête interne a été ouverte.

**Double exécution sommaire de l'Unité d'intervention rapide de la police du commissariat central d'Antananarivo ?** Des versions contradictoires circulent sur les circonstances de ce drame survenu dans un restaurant sou les yeux de témoins.

**L'institution carcérale est à la merci de ceux qui ont les moyens et le pouvoir, a dénoncé La Gazette.** En cause, « *le taux élevé de corruption dans le monde judiciaire fait que ceux qui ont les moyens s'en sortent toujours alors que les pauvres sont très souvent livrés à leur propre sort.* »

**Amnesty International : les forces de sécurité doivent agir conformément à la loi dans les affaires de vols de bétail Il faut enquêter sur l'assassinat de voleurs de bétail présumés.** Dans un communiqué faisant suite à l'exécution sommaire de 8 dahalo à Betroka le 25 janvier, l'ONG écrit : « *Les autorités malgaches doivent mener une enquête minutieuse sur l'assassinat sordide de huit hommes soupçonnés d'être des voleurs de bétail. (...) Ces homicides violents illustrent une nouvelle fois le fait que les forces de sécurité de Madagascar recourent à une force excessive et meurtrière en toute impunité* », a déclaré le directeur adjoint pour l'Afrique australe. Selon l'organisation, 4 000 personnes ont été tuées au cours des cinq dernières années dans le Sud, notamment des voleurs présumés, des policiers, des soldats et des civils, dans le cadre de la répression que mène le gouvernement contre les vols de bétail.



**Arrestation de l'ex-conseiller spécial auprès de la présidence, Hugues Ratsiferana.** Cet ancien collaborateur de Hery Rajaonarimampianina est soupçonné de détournement de biens de l'Etat. Ancien DG d'Air Madagascar, il avait supervisé l'organisation du Sommet de la Francophonie en 2016 et c'est dans les locaux de l'OIF à Paris que la création de l'AMDP, une association privée à but non lucratif, avait été annoncée au mois de septembre suivant. Hugues Ratsiferana a fait la « *une* » de l'actualité il y a quelques mois pour avoir signé le très controversé projet d'accord de pêche avec un consortium d'entreprises chinoises. *L'Express* s'est étonné de la célérité de la justice dans cette affaire alors que des inculpés pour atteinte à la sûreté de l'Etat ou des auteurs de kidnapping

sont sortis libres de leur audition. **Hugues Ratsiferana a été condamné à un an de prison ferme et à 5 millions Ar d'amende**

**L'homme d'affaires Eddy Maminirina, surnommé « Eddy Bois de Rose », a été arrêté dans un quartier de la capitale.** La Cour spéciale de lutte contre le trafic de bois de rose et d'ébène a délivré un mandat d'arrêt contre le célèbre opérateur. Eddy Maminirina est connu en tant qu'homme d'affaires très influent qui aurait fait fortune dans l'exportation de bois de rose. Il faisait l'objet d'un avis de recherche du Bianco depuis 2017 et avait été cité sur la liste des trafiquants que l'ancien premier ministre Omer Beriziky avait remise à Hery Rajaonarimampianina en 2014.

**Trafic de bois de rose et fraude douanière - L'homme d'affaires Mbola Rajaonah a été placé sous mandat de dépôt.** Son avocat a dénoncé « *une arrestation politique et arbitraire* » et un « *abus de pouvoir* ». Le PDG de la société Transit Tafaray et de RLM Communications, ancien conseiller de Hery Rajaonarimampianina, avait rallié Marc Ravalomanana pour la présidentielle. Selon *Midi*, il aurait été cité par les marins chinois du bateau Flying arrêté au large d'Antalaha comme étant le cerveau des trafics de bois de rose. Mbola Rajaonah et Mamy Ratovomalala, conseillers de Hery Rajaonarimampianina, auraient en outre accaparé des terrains de la Sirama à Nosy Be et réalisé de gros profits en revendant ces terrains à des Indopakistanaïens.

Placée en détention provisoire depuis maintenant près de deux ans, **Claudine Razaimamonjy**, femme d'affaires proche de l'ancien président, **a été transférée de la prison pour femmes de Manjakandriana à la prison d'Antanimora**. Sa famille a immédiatement demandé son évacuation sanitaire. L'ex-conseillère a été entendue une nouvelle fois par le Pôle anti-corruption pour une affaire qui concerne un autre ministère que celui de l'intérieur. **Tentaculaire. Le mot résume la complexité et l'ampleur de l'affaire.** Une tourmente judiciaire qui a démarré en avril 2017.

**Les enquêteurs du Bianco ont effectué une perquisition au domicile de l'ancien ministre des mines et du pétrole, Henry Rabary-Njaka.** Le secrétaire général du parti HVM a été convoqué pour être entendu pour les affaires Kraoma et Air Madagascar mais il avait déjà quitté Madagascar pour la France.

**Le Bianco a émis un avis de recherche contre deux anciens comptables de la Croix-Rouge**, inculpés pour faux et usage de faux, détournement de deniers privés et blanchiment de capitaux. Les faits remontent à 2018 lorsque la Croix-Rouge norvégienne a doté la Croix Rouge malagasy de 3 millions d'euros pour soutenir ses actions humanitaires.

**De nouvelles arrestations sont en vue, a annoncé le ministre de la justice.** Pour *L'Express*, « *les éventuelles poursuites ne semblent concerner, pour l'heure, que des figures du précédent pouvoir. La crainte que la volonté affirmée de lutter contre la corruption et les malversations et les actions qui s'ensuivent, ne deviennent un moyen de 'règlement de comptes politique' commence à être évoqué.* » Pour *La Gazette*, « *le jeu des 7 familles* » des anciens proches de Hery Rajaonarimampianina, poursuivis pour malversations, est incomplet.

**Le Comité pour la protection des droits des travailleurs migrants recommande à Madagascar d'intensifier ses efforts pour la signature d'accords bilatéraux** avec l'Arabie Saoudite, d'autres pays du Golfe, Maurice et le Liban, ainsi qu'avec tous les pays accueillant des migrants malgaches y compris la Chine. Le Comité invite l'État à lui fournir d'ici deux ans des informations écrites sur la mise en œuvre de ses recommandations.

**La Grande île est-elle prête à accueillir des réfugiés ?** Les questions relatives à la situation des réfugiés ont été au cœur des débats du 32e Sommet de l'UA. A Madagascar, l'accueil de réfugiés est un sujet qui divise l'opinion depuis la révélation en 2018, d'un projet de construction d'un vaste camp. Le projet aurait été abandonné en raison du tollé que l'annonce avait provoqué. Le pays ne disposerait d'aucun de cadre légal propre à l'accueil de réfugiés.

**« La migration clandestine pour des raisons économiques est une pratique bien réelle à Madagascar avec comme principale destination, Mayotte », écrit Matv.** Comme cela se fait illégalement, il est difficile d'avoir des statistiques, précise le DG du Centre de fusion d'informations maritimes, pour qui tout un réseau est impliqué. La migration irrégulière figure parmi les treize piliers de l'information traités et échangés au niveau du Centre entre les Etats de la région Afrique Orientale, Australe et océan Indien et leurs partenaires.

**Un Saoudien incarcéré pour trafics de migrantes. Son complice malgache a bénéficié d'une liberté provisoire.** Le trafic remontait à 2016. Le recrutement s'effectuait via *Facebook*.

**Une récente enquête d'Afrobaromètre dresse un tableau très négatif du système de santé public de la Grande île.** La moitié des Malgaches affirment que le gouvernement répond « *très mal/plutôt mal* » à l'amélioration des services de santé de base.

**L'épidémie de rougeole se généralise.** 106 districts sont touchés. L'OMS a recensés 581 décès depuis septembre, dont de nombreux enfants. Près de 60 000 cas ont été enregistrés. L'UE a débloqué 500 000 euros en faveur de la vaccination. Ces fonds contribueront à couvrir les besoins de vaccination d'environ 1,2 million d'enfants. Ils seront mis en œuvre par l'UNICEF. L'objectif est de vacciner au total 3,4 millions d'enfants. Selon l'OMS et de l'UNICEF, la couverture vaccinale contre la rougeole est passée sous le seuil de 60 % au cours des dernières années.

**Près de 120 000 enfants, soit 40 % des enfants des écoles primaires des régions Anosy, Androy et Atsimo Andrefana, sont privés du repas quotidien du PAM depuis novembre, faute de financement,** ce qui réduit le taux de scolarisation déjà faible et aggrave le taux d'abandon scolaire. Le PAM recherche 4 millions de dollars pour reprendre la distribution de repas et assurer la mise en œuvre intégrale du programme jusqu'à la fin de l'année scolaire.

**Psychose d'enlèvement d'enfants à Antananarivo. Les avis de disparition d'enfants se multiplient sur les réseaux sociaux.** On y évoque des vols d'organes et des viols. La police des mœurs et de la protection des mineurs ainsi que sa division cybercriminalité nuancent l'appréciation de la gravité de la situation. **La division cybercriminalité se mobilise** pour identifier les prédateurs sexuels en ligne et les auteurs de diffusion de fausses nouvelles.



**Transparency International Initiative Madagascar a lancé la 1ere édition du « Grand prix Malina du journalisme d'investigation »** visant à distinguer la meilleure investigation journalistique sur le thème de la corruption réalisée durant l'année 2018 par un ou des journalistes de nationalité malgache.

**Les 15 membres de l'équipage du bateau-pirate Flying ont été placés sous mandat de dépôt.** La navire, suspecté de participer à un trafic des bois de rose, avait été intercepté en décembre sur la côte Est. Sous un autre nom, il avait déjà été impliqué en 2015 dans une importante affaire d'exportation illicite de bois précieux mais il était parvenu à échapper aux autorités. Il a de nouveau été repéré en septembre 2018 au large d'Antalaha.

Des coupes illicites de bois précieux ont été dénoncées dans la parc national d'Andasibe. Des trafics de palissandre ont été déjoués à Antsirabe et Moramanga.

**Alexandre Georget, nouveau ministre de l'environnement, a décrété la suspension de toutes les activités d'exploitation et d'exportation des bois précieux dans le but d'assainir la filière.** Il a fait appel au ministre de la défense pour renforcer la lutte contre les trafiquants. *L'Express* doute de l'efficacité de cette décision, qui, si elle était réellement appliquée, risquerait de porter un coup fatal aux activités forestières légales. Des opérateurs, vendeurs de charbon de bois, menuisiers et exploitants ont manifesté leur opposition à une telle mesure.

**Les personnels de la société d'Etat Kraoma mobilisés contre la société russe Ferrum Mining** qui détient 80 % des parts de la co-entreprise Kraoma Mining, structure ayant obtenu par un accord d'amodiation opaque le permis d'exploitation de trois gisements de chromite. La société civile a dénoncé une vente illégale du patrimoine national, entachée de corruption. Le personnel, en grève pour exiger le paiement des arriérés de salaires et l'arrêt des poursuites, a interpellé le chef de l'Etat. Le conseil d'administration de Kraoma a nommé un directeur général par intérim en remplacement de Jaobarison Randrianarivony, conseiller de l'ancien président de la République. Le ministre des mines s'est prononcé en faveur de la réalisation d'un audit portant sur la situation de la société. Il s'est engagé à régulariser le paiement des arriérés de salaires. Pour *L'Express*, « *L'Etat est en train de perdre des ressources financières importantes qui peuvent servir à concrétiser certains projets de l'IEM* » qu'entend mettre en œuvre Andry Rajoelina.

**Les manifestations contre le projet d'exploitation d'ilménite de la société Base Toliara ont repris.** Selon le CRAAD-OI, depuis les manifestations de juillet et août 2018 à Toliara réclamant l'arrêt de son projet d'exploitation d'ilménite, la société a lancé une campagne de désinformation visant à minimiser l'opposition à son projet et à discréditer les meneurs du mouvement d'opposition. Théo Rakotovao, président de l'association MAZOTO, demande au chef de l'Etat de dénoncer le contrat conclu avec son prédécesseur.

**27 tonnes de malachite ont été saisies par la police des mines sur la RN7.** La thèse selon laquelle le minerai allait être exporté est privilégiée. Le ministre des mines et des ressources stratégiques s'est rendu sur place et a rappelé que le programme IEM d'Andry Rajoelina attache une grande importance au développement et à la bonne gouvernance de ce secteur stratégique.

**EITI Madagascar : finalisation des rapports de 2017 et 2018 d'ici juin, exige le ministre de tutelle, Fidiniavo Ravokatra.** Madagascar a été suspendu temporairement de l'EITI en juillet 2018 faute d'avoir accordé le financement destiné à finaliser le rapport de progrès annuel 2017, qui aurait dû être publié avant décembre 2018. Le pays risque d'être radié si la suspension se prolonge plus d'un an. Le gouvernement a donc décidé d'agir en urgence.

**Le quotidien Midi s'est félicité des actions menées dans le Sud par la holding italienne Tozzi Green, implantée depuis 2010.** Un secteur réputé pour ses terres difficiles à cultiver. Après des années d'études, la firme a pu identifier et développer des cultures adaptées. Sur ces 7 000 ha qu'elle détient, près de 4 000 sont cultivés en maïs et en légumineuses. Un partenariat avec John Deere est en vue pour renforcer la mécanisation agricole. Le développement de l'agroécologie dans la région d'Ihorombe attirerait de nombreux bailleurs de fonds. Le groupe prévoit d'investir près de 7 millions d'euros pour la campagne agricole à venir et pour l'extension de sa ferme.

**Aire protégée de Menabe Antimena : cinq auteurs de défrichements illicites condamnés à de la prison ferme par le tribunal de Morondava.** Un verdict salué par le public et les défenseurs de l'environnement. Huit personnes avaient été arrêtées en décembre pour défrichement sauvage d'un espace forestier dans le périmètre de l'aire protégée. En l'espace de huit jours, près de 800 ha de terrain avaient été défrichés.

**La forêt Mikea en grand danger.** L'alerte a été donnée par le ministre de l'environnement. La forêt Mikea s'étale sur près de 300 000 ha. 184 630 ha sont gérés par Madagascar National Parks, dont 3 436 ha ont été brûlés en 2018.

**Recrudescence des remblayages illicites dans la plaine d'Antananarivo.** Les autorités locales sont impuissantes à y mettre un terme. Leurs auteurs affirment avoir obtenu les autorisations de hauts responsables. La population déplore l'absence de contrôle de la mairie et du ministère de l'aménagement du territoire et redoute que ces remblayages accroissent les risques d'inondation en saison des pluies.

**Ambassadeur de l'UE : « Foncer en matière de coopération ».** La situation à Madagascar est telle que l'on fait face à une « *atmosphère positive d'espoir. On voudrait foncer en matière de coopération* ». C'est en ces termes que s'est

exprimé Giovanni Di Girolamo. 2019 sera une année de réalisation concrète, a-t-il affirmé, rappelant que la démocratie malgache avait été renforcée par la tenue de la présidentielle.

**4,7 millions d'euros de l'UE pour la société civile** au travers de contrats qui s'inscrivent dans le cadre du programme d'appui aux organisations de la société civile et aux autorités locales de l'initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme. Une approche participative et de partenariat basée sur la promotion des droits humains et du genre.

**L'UE soutient la CNIDH.** La mission d'observation électorale de l'UE, déployée depuis mi-septembre 2018, touche à sa fin. Tous les matériels informatiques utilisés, d'une valeur de 80.000 euros, feront l'objet d'une donation à la CNIDH, qui a été remerciée pour le travail qu'elle mène notamment en faveur du respect du droit à la vie, des droits de l'enfant, des conditions de détention, des conditions des femmes et de l'éradication de la traite des êtres humains.

**Madagascar est l'un des pays signataires d'un accord post-Brexit.** Avec Maurice, Les Seychelles et le Zimbabwe, la Grande île a signé un accord de continuité commerciale avec la Grande Bretagne qui pourrait prendre effet à la date d'effet du Brexit et entrer en application en janvier 2021.

**La Banque mondiale, l'UNICEF et d'autres pays comme le Japon et la Norvège mettent à disposition un fonds de 100 millions de dollars pour soutenir la réforme de l'éducation,** entre autres le renforcement de la formation des enseignants, le soutien aux caisses des écoles et la construction de 800 classes sur une période de 4 ans.

**Bilan positif de la 4ème évaluation du programme de réforme économique soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC) du FMI.** Marshall Mills, chef de mission, a indiqué que *« les discussions ont fait d'importants progrès et se poursuivent en vue de présenter la revue au CA du FMI »*. L'approbation du dossier Madagascar constituera une assurance pour les bailleurs et partenaires financiers appelés à contribuer au financement du programme IEM d'Andry Rajoelina. L'approbation conditionne également le décaissement de la dernière tranche de la FEC. La mission a réitéré la nécessité de continuer à renforcer la gouvernance et d'intensifier la lutte contre la corruption. *« À cet égard, l'adoption d'un nouveau projet de loi sur le recouvrement des avoirs illicites est une priorité »*, a déclaré Marshall Mills.

**Humanitaire - Les Nations unies ont répondu à l'appel de Madagascar.** Le Fonds central de réponses aux urgences a débloqué 5 millions de dollars pour répondre aux urgences humanitaires auxquelles Madagascar fait face depuis le dernier trimestre 2018 en faveur de la vaccination contre la rougeole et la lutte contre la sécheresse dans le Grand Sud.

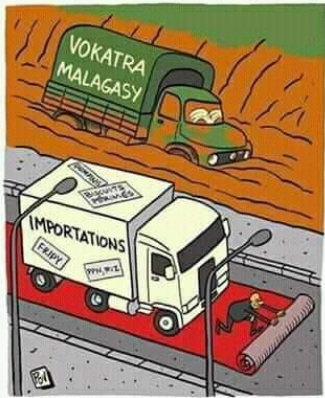
**Les Nations unies et l'Agence japonaise de coopération ont demandé au secrétaire d'Etat à la gendarmerie la protection de leurs agents en mission,** notamment dans le Grand Sud, en proie à une forte insécurité.

**Le conseil des ministres a adopté un décret portant interdiction de toute exportation de zébus sur pied ou de viande de zébu.** L'objectif est de lutter contre la diminution du cheptel bovin et de combattre les vols de bovidés. Opérateurs et bailleurs de fonds ont fait part de leur préoccupation. La lutte contre les filières non structurées d'exportation ne doit pas compromettre, ont-ils dit, la réalisation de projets de relance de la filière.

*« Hausse démographique : Le grand défi », a titré La Gazette. « La maîtrise de la démographie galopante ne fait pas partie des axes prioritaires de la Politique générale de l'Etat. Nos dirigeants sont plutôt convaincus avec justesse qu'il est nécessaire de donner la priorité à la croissance. Ils ont raison. Cependant, ils ne doivent pas négliger le facteur démographique qui a un impact sur le développement socioéconomique. (...) L'Etat a déployé des efforts en faveur du planning familial mais ils sont insuffisants ou peu constants, ce qui fait que l'indice de fécondité reste très élevé chez les populations vulnérables. (...) Ce phénomène constitue une bombe à retardement. »*

**Madagascar doit se préparer à affronter la concurrence au niveau continental. Les industriels demandent du temps pour s'adapter à ces nouveaux défis.** La création d'une Zone de libre-échange continentale a été décidée en mars 2018. Une voie qui préoccupe les industriels des pays comme Madagascar dont les industries sont les plus faibles. Des accords devront être négociés pour leur assurer une protection temporaire.

## VOKATRY NY TANY



**Le ministère du commerce a décrété un contrôle renforcé de tous les produits importés, trop souvent périmés et reconditionnés.** « *Fini la corruption et la complicité avec les acteurs qui introduisent des produits alimentaires périmés à Madagascar ! a lancé le ministre. Des sanctions seront prises à l'encontre des contrevenants.* »

**La gestion du litige opposant Air Madagascar à Air France sur la location-vente de deux Airbus de la compagnie nationale acquis sous la Transition s'annonce difficile pour le nouveau pouvoir.** Le tribunal de commerce de Paris, qui devait rendre son verdict en février, a reporté la date. Air France réclame plusieurs dizaines de millions de dollars pour une défaillance concernant le paiement des loyers de ces deux appareils d'occasion. La condamnation d'Air Madagascar pourrait mettre en péril son devenir.

**Les délestages tournants font un retour en force à Antananarivo et dans sa région.** 60 villes du pays connaissent des délestages quotidiens. Andry Rajoelina a déclaré que « *désormais, il n'est plus question de subventionner la Jirama. Il est temps de songer aux intérêts du peuple malgache. Nous ne sommes pas là pour servir les intérêts d'une*

*minorité d'opérateurs.* » Les délestages commencent à provoquer de graves répercussions sur la production et la distribution d'eau potable. A moyen et long terme, la solution durable reste développement de nouveaux moyens de productions renouvelables pour être moins dépendant de la variation des prix du pétrole. Le groupe italien Tozzi Green a remporté l'appel d'offre international pour la construction de la centrale hydroélectrique de Tsinjoarivo. Une centrale qui renforcera le réseau interconnecté d'Antananarivo. L'objectif du ministère est de donner accès à l'électricité à plus de 50 % des foyers et de doubler la capacité de production d'électricité d'ici 5 ans.

Le premier ministre a ordonné que tous les contrats d'achat de production électrique et de location de groupes électrogènes conclus par la Jirama avec ses fournisseurs soient révisés sans délais. Il a en outre exigé que soient combattus les vols de gasoil dans les dépôts et les branchements illicites et trafics de compteurs et que les ministères et institutions publiques s'acquittent de leurs importants arriérés. Des syndicalistes ont exigé le remplacement du directeur général de la Jirama et menacé de déclencher un mouvement de grève.

**Plus de 5 000 hectares de champ de maïs sont infestés par les chenilles légionnaires dans la région Bongolava.** Identifiées pour la première fois en 2017, leurs ravages sont pris très au sérieux par le ministère de l'agriculture.

**L'ONG Care a publié le classement des crises et conflits les moins médiatiques dans le monde. Haïti, Madagascar, le Tchad ou encore les Philippines en font partie.**